

Promotions

[1]

Le rendez-vous salarial s'est tenu ce vendredi 24 juillet.

La FSU y a porté ses revendications en matière de mesures générales pour l'ensemble des agent-es, titulaires et contractuel-les, articulant le dégel et la revalorisation du point d'indice, des mesures de carrières revalorisant les grilles et améliorant leurs déroulements, d'autres mesures plus ponctuelles (meilleure prise en charge des frais de mission, protection sociale complémentaire, etc.) et l'abrogation de la journée de carence. La FSU considère que de telles mesures participeraient d'une juste reconnaissance pour les agent-es du service public dont le travail et l'engagement quotidiens sont essentiels à notre pays, on l'a particulièrement vu pour affronter la crise sanitaire. Et ce serait aussi un nécessaire investissement dans l'avenir. Particulièrement en période de difficultés économiques, investir dans les services publics en commençant par revaloriser les carrières et rémunérations de ses agent-es est une dimension nécessaire de la solution de sortie de crise.

La Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques refuse tout dégel de la valeur du point d'indice et n'a présenté aucun plan d'ensemble de revalorisation, se contentant de lister les quelques mesures sectorielles et ponctuelles pour beaucoup déjà engagées ou décidées, en particulier pour les personnels hospitaliers dans le cadre du « Ségur ». Elle s'est bornée à énoncer quelques intentions générales, en particulier en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, sans pour autant ni les chiffrer, ni les concrétiser. Le seul élément nouveau obtenu par les organisations syndicales aujourd'hui est la pérennisation et un mécanisme de revalorisation de l'indemnité de compensation de l'augmentation de la CSG, revendication qu'elles portaient dès la création de cette indemnité. Toutefois, la FSU a critiqué le fait que cette mesure n'était pas étendue à tous les personnels : les nouveaux recrutés en sont toujours exclus !

La FSU ne se satisfait pas de ces réponses parcellaires, insuffisantes et néfastes pour les agent-es comme pour l'ensemble de la société.

URL source: <https://snuipp37.fr/snu2/maintien-du-gel-du-point-%E2%80%99indice>

Liens

[1] <https://snuipp37.fr/snu2/maintien-du-gel-du-point-%E2%80%99indice>